

## LOI 11 : LE HORS JEU

---

### Position de hors-jeu

Etre en position de hors-jeu n'est pas une infraction en soi.

**Un joueur se trouve en position de hors-jeu quand :**

- il est plus près de la ligne de but adverse qu'à la fois le ballon et l'avant-dernier adversaire

**Un joueur ne se trouve pas en position de hors-jeu quand :**

- il se trouve dans sa propre moitié de terrain **ou**
- il se trouve à la même hauteur que l'avant-dernier adversaire **ou**
- il se trouve à la même hauteur que les deux derniers adversaires

### Infraction

**La position de hors-jeu d'un joueur ne doit être sanctionnée que si, au moment où le ballon est touché par un coéquipier ou est joué par l'un d'eux, le joueur prend, de l'avis de l'arbitre, une part active au jeu :**

- en intervenant dans le jeu **ou**
- en influençant un adversaire **ou**
- en tirant un avantage de cette position

### Pas d'infraction

**Il n'y a pas d'infraction de hors-jeu quand un joueur reçoit le ballon directement :**

- sur un coup de pied de but **ou**
- sur une rentrée de touche **ou**
- sur un corner

### Infractions / Sanctions

Pour toute infraction à la Loi du Hors-jeu, l'arbitre accorde à l'équipe adverse un coup franc indirect qui doit être exécuté à l'endroit où la faute a été commise (sous réserve des circonstances particulières de la Loi VIII).